

## COMPTE RENDU DU CCAS REUNION DU 7 Avril 2025

La Commission du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie le 7 avril 2025 à 11h à la Mairie de Château la Vallière sous la Présidence de Monsieur GAUTHIER Jean Claude.

**Etaient présents** : Monsieur Jean Claude GAUTHIER, Monsieur Gérard MERCHIER, Monsieur Etienne GIRARD, Monsieur Daniel SCHELSTRAETE, Monsieur Patrick DIARD, Madame Elodie CHAPIN.

**Etaient absents excusés** : Madame Roberte HABERT, Madame Annick BOILEAU.

**Etaient absents** : Madame Catherine WECLEWICZ.

Monsieur Daniel SCHELSTRAETE a été désigné en qualité de secrétaire par le CCAS.

### ORDRE DU JOUR

#### • APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

##### N° CCAS-2025-02

- La Commission, après délibération et à l'unanimité,
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
  - approuve le compte de gestion 2024.

#### • APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

##### N° CCAS-2025-03

Il s'établit comme suit :

Fonctionnement	Recettes	0,00 €
	Dépenses	0,00 €
	résultat 2024	0,00 €
	report ex. 2023	+ 2 188,07 €
	soit résultat cumulé	+ 2 188,07 €

Le Président se retire de la séance le temps du vote. Monsieur GIRARD fait procéder au vote.

La Commission, après délibération et à l'unanimité, adopte le Compte Administratif 2024 identique au Compte de gestion du receveur.

#### • AFFECTATION DU RESULTAT

##### N° CCAS-2025-04

La Commission, après délibération et à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'année 2024 s'élevant à 2 188,07 € de la façon suivante :

- report à nouveau d'exploitation au 002 (Recettes) : 2 188,07 €

#### • BUDGET PRIMITIF 2025

N° CCAS-2025-05

Vu la transmission du projet de budget le 31 mars 2025.

Le budget équilibré en dépenses et en recettes, s'établit comme suit :

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
Section de fonctionnement	2 188,07 €	2 188,07 €

La Commission, après délibération et à l'unanimité, adopte le budget.

• **QUESTIONS DIVERSES**

- **Repas des Anciens** : le Maire rappelle qu'il aura lieu le Jeudi 12 juin 2025. Une réunion du CCAS aura lieu à ce sujet le mardi 22 avril à 10h30.

Le Secrétaire,



Daniel SCHELSTRAETE

Le Président,



Jean Claude GAUTHIER